

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Données sur le psoriasis des ongles maintenant comprises dans la monographie d'HUMIRA®

- Jusqu'à 80 % des patients atteints de psoriasis en plaques pourraient développer un psoriasis unguéal au cours de leur vie.
- Plus de 50 % des patients atteints de psoriasis modéré à grave présentent un psoriasis unguéal.
- Les patients souffrant de psoriasis qui présentent une atteinte unguéale sont trois fois plus susceptibles d'avoir ou de développer un rhumatisme psoriasique.

MONTREAL (QUÉBEC), le 25 octobre 2017 – AbbVie (NYSE : ABBV), entreprise biopharmaceutique d'envergure mondiale, a annoncé aujourd'hui que Santé Canada avait approuvé l'ajout de données sur le psoriasis des ongles (unguéal) à sa monographie d'HUMIRA. Ce dernier est indiqué pour traiter le psoriasis en plaques chronique modéré à grave chez les adultes. Cette mise à jour de la monographie d'HUMIRA fait suite à l'obtention des résultats de l'étude pivot M13-674 sur le psoriasis unguéal qui est axée tout particulièrement sur deux paramètres d'évaluation principaux du psoriasis unguéal.

Selon les *Lignes directrices canadiennes pour la prise en charge du psoriasis en plaques* (source : Comité canadien des lignes directrices sur le psoriasis, juin 2009), le psoriasis unguéal fait partie des manifestations les plus difficiles à traiter du psoriasis, en partie parce que le médicament atteint difficilement le tour et le dessous du lit de l'ongle. HUMIRA est le premier médicament biologique dont la monographie contient des données issues d'une étude clinique conçue tout particulièrement pour inclure deux paramètres d'évaluation principal du psoriasis unguéal.

« Le psoriasis touchant les ongles des doigts peut causer de la douleur, affirme le D^r Kim Papp, dermatologue chez Probitry Medical Research à Waterloo, en Ontario. Imaginez ce que vous ressentiriez si vous fermiez la portière d'une voiture sur vos doigts. De plus, le psoriasis touchant les ongles des doigts peut entraîner une atteinte importante des capacités physiques fonctionnelles : incapacité à saisir ou à tenir des objets, impossibilité de prendre de petits objets. »

Stéphane Lassignardie, Directeur général d'AbbVie Canada ajoute : « En effectuant des recherches sur le psoriasis unguéal, nous avons découvert que les patients qui étaient atteints de cette maladie se heurtaient à des limites sur le plan professionnel et s'absentaient plus souvent du travail. Chez AbbVie, nous sommes résolument déterminés à poursuivre notre engagement en dermatologie et à trouver des solutions pour répondre aux besoins médicaux non comblés. »

Au sujet d'HUMIRA

HUMIRA ressemble aux anticorps qu'on trouve habituellement dans l'organisme. Il agit en bloquant l'action du facteur de nécrose tumorale alpha (TNF alpha), une protéine qui, lorsqu'elle est produite en

excès, joue un rôle central dans les réponses inflammatoires de nombreuses maladies d'origine immunitaire.

HUMIRA est l'un des médicaments biologiques offerts sur le marché les plus étudiés. La base de données cliniques mondiale sur HUMIRA couvre une période de 20 ans pour un total de 14 indications (10 au Canada), et comporte plus de 100 études cliniques menées chez plus de 33 000 patients. HUMIRA a été approuvé dans 90 pays et est utilisé par plus d'un million de patients à l'échelle mondiale.

L'emploi de tout médicament peut causer des effets secondaires. Comme tous les médicaments qui agissent sur le système immunitaire, HUMIRA peut entraîner des effets secondaires graves¹. Il est nécessaire de dépister la tuberculose évolutive et la tuberculose non évolutive au moyen d'un test cutané à la tuberculine avant, pendant et après le traitement par HUMIRA. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la monographie d'HUMIRA¹ publiée au www.abbvie.ca.

À propos d'AbbVie Care

AbbVie Care est conçu pour offrir une vaste gamme de services personnalisés tels qu'une aide au remboursement et un soutien financier, des services de pharmacie, la coordination des analyses de laboratoire, la démonstration de la technique d'injection, des renseignements personnalisés et un soutien continu pour la prise en charge de la maladie tout au long de leur parcours thérapeutique. Pour plus d'information, consultez le www.abbviecare.ca.

À propos d'AbbVie

AbbVie est une société d'envergure mondiale centrée sur la recherche biopharmaceutique qui se consacre à la mise au point de traitements novateurs évolués qui répondent à certaines des maladies les plus complexes et les plus graves au monde. La société a pour mission de mettre à profit son expertise, son personnel dévoué et son approche unique de l'innovation pour améliorer de façon marquée les traitements dans quatre principaux champs thérapeutiques : l'immunologie, l'oncologie, la virologie et les neurosciences. Dans plus de 75 pays, les employés d'AbbVie travaillent chaque jour à faire évoluer les solutions de santé destinées aux citoyens du monde entier. Pour en savoir plus sur AbbVie, visitez les sites www.abbvie.ca et www.abbvie.com. Suivez la société sur Twitter [@abbvieCanada](https://twitter.com/abbvieCanada) et [@abbvie](https://twitter.com/abbvie) ou consultez ses offres d'emploi sur [Facebook](https://www.facebook.com/abbvie) ou [LinkedIn](https://www.linkedin.com/company/abbvie).

Renseignements importants en matière d'innocuité¹

HUMIRA est un anti-TNF qui a des effets sur le système immunitaire et qui peut réduire la capacité de l'organisme à combattre les infections. **On a fait état de cas d'infections graves chez des personnes qui prenaient HUMIRA. Ces infections graves comprenaient la tuberculose et des infections causées par des virus, des champignons ou des bactéries qui se sont répandues partout dans leur organisme. Des décès sont survenus parmi les cas signalés.** Il faut effectuer un test de dépistage de la tuberculose avant d'amorcer le traitement par HUMIRA et surveiller tout signe et symptôme de la tuberculose pendant le traitement. Les personnes à risque de tuberculose peuvent suivre un traitement antituberculeux avant de commencer à prendre HUMIRA. Il ne faut pas amorcer un traitement par HUMIRA en présence d'une infection évolutive, à moins d'avis contraire du médecin. Il faut interrompre le traitement par HUMIRA

¹ Corporation AbbVie. Monographie d'HUMIRA (adalimumab), 28 juillet 2017.

en présence d'une infection grave. Les patients doivent informer leur médecin s'ils résident ou ont déjà séjourné dans des régions où les infections fongiques sont fréquentes, s'ils ont déjà eu la tuberculose ou l'hépatite B, s'ils sont vulnérables aux infections ou s'ils ont des symptômes comme la fièvre, la fatigue, la toux ou une plaie.

Le risque de lymphome ou d'autres cancers peut être plus grand chez les personnes qui prennent un anti-TNF, dont HUMIRA. On a fait état de cas de lymphome T hépatosplénique, un type de cancer rare, souvent mortel. Le risque d'apparition de deux types de cancer de la peau (carcinome basocellulaire et carcinome malpighien) pourrait être accru avec l'emploi d'un anti-TNF, dont HUMIRA. Ces cancers ne sont habituellement pas mortels s'ils sont traités.

D'autres effets secondaires graves sont possibles avec l'emploi d'HUMIRA, notamment : réactivation de l'infection par le virus de l'hépatite B, réactions allergiques, troubles du système nerveux, troubles sanguins, certaines réactions immunitaires, dont le syndrome pseudo-lupique, troubles hépatiques et apparition ou aggravation d'une insuffisance cardiaque ou du psoriasis. L'emploi concomitant d'HUMIRA avec d'autres antirhumatismaux modificateurs de la maladie (ARMM) biologiques (tels que l'anakinra ou l'abatacept) ou avec d'autres inhibiteurs du TNF n'est pas recommandé. Les patients qui prennent HUMIRA ne doivent pas recevoir de vaccin vivant.

Les effets secondaires courants d'HUMIRA comprennent : réactions au point d'injection (rougeur, enflure, démangeaison, douleur ou ecchymose), toux et symptômes du rhume, céphalées, éruptions cutanées, nausées, pneumonie, fièvre et douleurs abdominales.

HUMIRA est administré par injection sous la peau (sous-cutanée).

Avant d'entreprendre le traitement par HUMIRA, il faut peser soigneusement les bienfaits et les risques possibles du traitement.

Ces renseignements importants en matière d'innocuité sur HUMIRA ne sont pas complets. Pour les autres renseignements importants en matière d'innocuité, veuillez consulter la monographie d'HUMIRA¹ au www.abbvie.ca.

¹ Corporation AbbVie. Monographie d'HUMIRA (adalimumab), 28 juillet 2017.

###

Médias :

Eileen Murphy
AbbVie Canada
514-832-7788

eileen.murphy@abbvie.com